

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le Jeudi 4 octobre 2018

Heure de début de séance : 16h45

heure de fin de séance : 19H15


	<i>NOM Prénom</i>	<i>Qualité</i>
<i>Présidente de séance</i>	Madame Anne MAYARD	Provisseure
<i>Secrétaire de séance</i>	Madame TELLIER Agnès	Enseignante

Nombre de membres présents : 18 Quorum : 16

**Le procès-verbal du précédent C.A. réuni le lundi 02 juillet 2018 est approuvé [x]
est refusé [].**

Chapitre	Nature des questions traitées	N° de pages	Observations éventuelles de l'inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Conseils	3	
II	Affaires financières	6	
III	Travaux - Bâtiments		
IV	Hébergement		
V	Projet d'établissement	4.5	
VI	Pédagogique	7.81	
VII	Personnels		
VIII	Vie scolaire – Vie de l'élève		
IX	Questions diverses	12	

Montpellier, le 08/10/ 2018

Signature du Président de séance	Signature du Secrétaire de séance
La Provisseure	Secrétaire
Anne MAYARD	Agnès TELLIER 

Transmission à l'inspecteur d'Académie
le

Transmission au Recteur
le



SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du JEUDI 04 OCTOBRE 2018

sous la présidence de Madame Anne MAYARD, Provisseure

	Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION			
- Chef d'établissement : Anne MAYARD	X		
- Adjointe : Anne Claire ANTIPHON	X		
- Gestionnaire : Laurence CROS	X		
- Conseiller Principal d'Education : Sandrine TREPTAU	X		
PERSONNALITES			
- Représentant du Recteur d'académie : Thierry MESLET	X		
✓ Représentante du Préfet de Département : Sylvie HERVE			X
✓ Représentante de la commune : Michèle DRAY-FITOUSSI			X
✓ Représentant de la Région : Hussein BOURGI	X		
✓ Représentant du département : Renaud CALVAT			X
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS			
<i>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation</i>			
1 – Carine ALBERTI, enseignante		X	
2 – Katia BARRERI, documentaliste			X
3 – Josiane BASTIDE, enseignante	X		
4 – Nathalie BONNET, enseignante	X		
5 – Claire CHAUVET, enseignante	X		
6 – Elodie GRIMA, enseignante	X		
7 – Marcelo LOBERA, enseignant			X
8 – Vanessa MAURETTE PIALAT, enseignante			X
9 – Éric OUTREY, enseignant	X		
10 – Emeline SIVADIER, enseignante			X
11 – Agnès TELLIER, enseignante	X		
12 –			
13 –			
14 –			
<i>- au titre des personnels A.T.O.S.S. :</i>			
1 – Bernadette GOUX, secrétaire Intendance	X		
2 – Abdessamed ABIDI, aide laboratoire		X	
3 – Emilie DANIAUD, infirmière		X	
4 – Catherine TASSANI, secrétaire Intendance	X		
5 – Amandine YANG, infirmière		X	
6 –			
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES			
<i>-parents</i>			
1 – Rim ENNAHDI		X	
2 – Sylvie ECANVIL		X	
3 – Sandrine BAUDIN	X		
4 – Mayinga MAKUMBA		X	
5 – Charlotte LANCOUD		X	
6 – Nadia SAHLI			
7 –			
8 –			
9 –			
10 –			
<i>- élèves</i>			
1 – Anas AMMI, OTERM ES		X	
2 – Sarah BEN LAHBIB, OTERM S		X	
3 – Nathalie MOROZOV, 3 ^{ème} C		X	
4 – Yannis YETTOU, 2 ^{ème} B		X	
5 – BINENI Yadhie, TES		X	
6 – Gaya SLAOUTI, OTERM S		X	
7 – Victor PONCET CANESSE, 2 ^{ème} B	X		
8 – RODRIGUEZ Chavéa, 4 ^{ème} A	X		
9 – MINOT Alice, 2 ^{ème} A		X	
10 – VILCOT Jason, 3 ^{ème} A	X		
MEMBRES CONSULTANTS INVITES			
1 – Gil ROUVIERE, Agent comptable		X	
2 – HEYDE Sandra - enseignante	X		

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE

- Séance du : Jeudi 04 octobre 2018

- N° de séance : 1/ 2018 2019

Madame la Provisseure ouvre la séance à 17h40. Elle s'assure que le quorum est atteint.
Madame TELLIER assurera le secrétariat de séance.

Sont excusés :

- Mme DRAY-FITOUSSI, représentante de la commune,
- Mme HERVE, représentante du préfet de département,
- M. CALVAT, représentant du département,
- Mme ALBERTI, représentant des enseignants,
- Mme MAURETTE, représentant des enseignants
- M LOBERA, représentant des enseignants
- Mme SIVADIER, représentant des enseignants

Approbation de l'ordre du jour :

Mme la Provisseure rappelle l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1 / Approbation de l'ordre du jour
- 2 / Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'administration
- 3 / Point de rentrée 2018
- 4 / Affaires financières :
 - Avenant sur les marchés publics
 - Projets et conventions
 - Remises gracieuses et admission en non-valeur
 - Don d'un enseignant
 - Tarifs de location de salle
- 5 / Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'administration :

Madame la Provisseure demande s'il y a des remarques sur le P.V. du CA du lundi 02 juillet 2018. En l'absence de remarques, Madame la Provisseure soumet le P.V. du CA du lundi 02 juillet 2018 au vote.

Le compte rendu du CA du lundi 02 juillet 2018 est approuvé à l'unanimité

CONVENTIONS ET CONTRATS

- Solution alternative à la pratique de l'EPS – recherche de partenaires (mairie, Montpellier Agglo, université...) – autorisation de signer les conventions à venir

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 16 votes pour

- Avenant au marché de maintenance Informatique pour l'année 2018-2019 – coût supplémentaire annuel de 11 407 € HT soit un montant annuel de 57 035 € HT.

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 17 votes pour

- Convention avec la société Languedoc Restauration :
 - utilisation des locaux de l'établissement pour la production de la cafétéria Joffre – reversement 1 % des ventes produites sur site jusqu'au 31 décembre 2018, puis 1.25 % minimum des ventes totales effectuées par la cafétéria
- convention jusqu'au 31 août 2019, renouvellement automatique

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 17 votes pour

- Parcours artistique et culturel 2018-2019 :
 - Collectif Koa – niveau 6^e et 5^e – jazz Rencontre les mêmes – 1 atelier et 2 spectacles dont 1 en plein air en mai 2019 – coût total de 3 630 €
 - Convention de partenariat avec l'association pour le développement de l'égalité des chances :
Maîtrise populaire de l'opéra-comique créé et dirigé par Sandra Koné.
2 stages pour la formation aux arts de la scène – financement par l'établissement des frais de transport et d'hébergement (hôtellerie et repas). A la demande du Ministre, la Fondation Egalité des Chances prend en charge le financement d'une formation à destination de personnels dans quelques établissements repérés comme le nôtre. Ces personnels ne doivent pas être professeurs de musique. Nous avons répondu favorablement à cette proposition pour Madame Abou El Abbès et Madame Blanc dans le but de renforcer l'activité chant.

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 16 votes pour

- Parcours avenir :
 - Convention avec le lycée Pompidou : soirée et samedi matin - atelier IEP
Une candidature cette année : Chavéta RODRIGUEZ

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 16 votes pour

- **Vie de l'élève :**
 - **Activité Hip Hop – Obby – initiation beat box – Mr Breuil - coût total de 528 €**
 - **La Troupe – représentation à Palavas les Flots le 09 novembre 2018 – convention d'accueil avec la mairie**
 - **Convention avec Castelnau Football Club pour l'intervention d'un animateur les lundis et jeudis de 17h15 à 18h30 – 20 € / heure**

- **Don d'un enseignant, Monsieur Breuil – toile blanche de 2x3m**

- **Nicolas Chauvet, infographiste, va travailler sur le logo de l'établissement. Travail avec les élus du CA après le 12 octobre. Il fera 3 ou 4 propositions dans la ligne directrice sélectionnée par le groupe.**
Dans un deuxième temps, il nous proposera toute la charte graphique.

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 16 votes pour

Chapitre :

V

Nature : AFFAIRES FINANCIERES

- Remise gracieuse et admissions en non-valeur – montant de 4414.44€ dont 3337.03€ d'admissions en non-valeur.

- Tarifs :
 - Location de salle pour la circonscription Montpellier centre : 50€ / jour

 - Stage AE EPS du 22 au 25 octobre 2018 : 60€ par participant et par jour, mise à disposition de salles (Saint Martin et musculation), plateau sportif, amphithéâtre, salle polyvalente et hébergement avec repas de 50 stagiaires.

Vote du CA : 0 contre, 0 abstention, 16 votes pour

• **Point sur la Rentrée 2018**

1. Effectifs élèves d'un point de vue quantitatif :

Quantitativement, la situation est à peu près identique à l'année passée :

La Commission a étudié 267 dossiers (250 en 2017-2018), en a rejeté 25% et accordé un avis favorable pour 75% d'entre-eux (proportion identique en 2017-2018)

Effectifs élèves	Rentrée 2017			Rentrée 2018			Nouveaux 2018		
6 ^{ème}	25			21					
5 ^{ème}	35			33			51 %		
4 ^{ème}	62			44			48 %		
3 ^{ème}	74			80			49 %		
TOTAL COLLEGE	196 collégiens			178 collégiens			49 %		
2ndes	63			69			56 %		
1ères	S25	ES15	STMG29	S16	ES 13	STMG 29	45 %		
Tles	S20	ES22	STMG29	STMG12	S30	ES19	STMGA 30	STMGB 29	44 %
TOTAL LYCEE	215 lycéens			235 lycéens			48%		
TOTAL GENERAL	411 élèves			413 élèves			48.5 %		

Le nombre de nouveaux élèves est stationnaire malgré un taux d'accès en progression de nos collégiens de 3^{ème} vers la 2^{nde} générale.

Cependant, ce turn over reste impressionnant et crée une instabilité chronique

Le nombre de boursiers est stationnaire.

% Elèves boursiers	Rentrée 2016	Rentrée 2017	Rentrée 2018
collège	65%	55%	60%
lycée	67%	54%	53%
TOTAL	66%	55%	56.5%

Elèves sportifs de haut niveau	Rentrée 2016	Rentrée 2017	Rentrée 2018
	5 élèves	40 élèves	65 élèves

Nous hébergeons au total 62 élèves lycéens d'autres établissements ou bien collégiens de Simone Veil :

16 Pompidou

21 Jean Monnet

5 Joffre

12 Clemenceau

1 Jules Guesde

+ 7 collégiens Simone Veil

= 62 hébergés

Au collège 70 % des élèves sont internes

Au lycée 48 % des élèves sont internes

Depuis la rentrée, une quinzaine d'élèves inscrits se sont désistés et une vingtaine ont démissionné parce que ne se sont pas adaptés ou bien encore parce que la sociologie de l'établissement a inquiété les parents.

Les services d'orientation fléchent pendant l'été et à la rentrée les lycéens qui ne peuvent rejoindre le lycée qu'ils ont demandé faute de place. 23 élèves ont été affectés ainsi plus les 29 de la terminale STMG ouverte en urgence.

Nous avons accueilli ces nouveaux élèves lundi 1^{er} octobre.

Questions/remarques :

Mme BASTIDE : « C'est toujours la même question. Pourquoi nous n'avons pas plus d'élèves au lycée, connaissant les effectifs des autres établissements ? »

« Comment peut-on ne pas remplir des sections ? L'info est-elle suffisamment donnée aux familles et aux établissements ?

D'un autre côté on sait nous trouver pour accueillir des terminales sans solution. »

Mme MAYARD : Le principe de l'affectation est que ce sont les familles qui demandent et le rectorat répond au plus près des demandes des familles. Or notre établissement n'est pas demandé par les familles.

Mme BASTIDE : La terminale STMG n'est pas la section qui peut porter l'attractivité de l'établissement au vu de sa composition (des élèves peu motivés, en difficulté scolaire et sociale...). On ne peut pas baser notre mixité sur cette terminale. Pédagogiquement cela pose de nombreuses questions.

Lecture de la motion par Mme Bastide déposée par les personnels enseignants et vie scolaire (voir annexe)

M. MESLET : « Je ne suis pas en mesure de vous donner des éléments sur l'affectation de ces élèves. »

M. BOURGI : « Il y a des constantes dans nos débats avec comme paradoxe le souhait d'attirer de nouveaux élèves et chaque année, des remarques sur le profil des élèves qui sont envoyés. La question est récurrente depuis l'ouverture. Cela pose la question de l'identité de l'établissement scolaire ? Aujourd'hui c'est un établissement qui devrait retrouver son identité de droit commun comme tous les autres EPLE. Le courage politique nous dépasse et consisterait à regarder la vérité en face. Cela casserait la stigmatisation et permettrait d'attirer d'autres publics.

Je vois des moyens, une équipe, mais aussi une quête forte d'identité. Cela mériterait que ce soit relayé jusqu'au ministère. En attendant peut-être que si d'autres classes que STMG étaient créées, il n'y aurait pas comme chaque début d'année de crispation. Ces questions sont suffisamment sérieuses pour que l'on ne soit pas au même stade l'année prochaine. Sans doute faudrait-il ouvrir d'autres sections que STMG pour transformer cette image de stigmatisation subie. De nombreuses choses sont en place »

Mme MAYARD précise que le ministère se penche sur cette question et que le recteur Christian Phillip est missionné avec le Président du département du Puy de Dôme et l'Inspecteur Général Marc Foucault pour rédiger un rapport sur les internats.

Mme CHAUVET : « On est dans une recherche d'une coloration, nous avons rencontré Christian Phillip pour une mission nationale sur les internats de la réussite. Cela fonctionne quand même. Nous souhaitons nous rendre visible par des options officielles, ce qui se fait déjà en activité et garder notre spécificité »

M. MESLET : « Avant 2015, il n'y avait pas de perméabilité envisagée entre les autres lycées et l'internat. Cela a été fait dans le but d'améliorer la mixité scolaire et l'attractivité de cet établissement. Une identité doit certes venir d'une offre de formation mais doit aussi être co-construite avec l'établissement. Vous avez une attractivité sur les façons différentes d'apprentissage mais les familles préfèrent d'autres lycées pour leurs enfants. »

Jason indique qu'il faudrait davantage d'options.

Mme GOUX : « Forte proportion de redoublants et de boursiers dans la nouvelle terminale STMG mais cela fonctionne quand même. »

2. Effectifs élèves d'un point de vue qualitatif :

La situation reste identique à l'année passée : les nouveaux élèves présentent massivement de grosses difficultés, troubles de l'attention ou bien des troubles du comportement, dys, phobies, dépresses, déscolarisation....

Mme MAYARD précise que nous avons toujours autant de difficultés que l'année dernière au niveau de la nature du public accueilli. De nombreux dossiers ne comportent pas d'avis pédagogique et ne mentionnent pas la réalité des situations. Les élèves cumulent beaucoup de complexité qui n'apparaissent pas dans les dossiers.

Si la rentrée est moins chaotique qu'en 2017, c'est parce que nous avons mis en place tout un dispositif d'« accueil » à destination des nouveaux élèves et de leurs familles :

- Intervention le soir d'éducateurs spécialisés avec l'association Alter Ego éduc à l'internat pour les collégiens nombreux en mal être pendant tout le mois de septembre.
- Mise en place par les professeurs d'un accueil approfondi individuel centré sur le sens de la scolarité dans l'établissement et de l'internat
- Travail d'intégration en classe
- Attention particulière sur l'accueil des familles le jour de la rentrée et le 28 septembre lors de la rencontre parents-professeurs.

Mme MAYARD souligne que l'établissement est de fait en difficulté de performance parce que les élèves qui passent les examens ne sont pas les mêmes que ceux qui sont entrés au collège en 6^{ème} ou en 2^{nde} au lycée, donc nous ne créons pas de *valeur ajoutée*.

3. Du point de vue des personnels :

Accueil de deux stagiaires polytechniciens jusqu'au mois d'avril 2019 comme AP : M. Soali et M.Saghir.

Accueil de trois Services Civiques comme AP : Mme Soto, Mme El Mokaddem et Mme Hirèche.

Tous les personnels sont en place et l'établissement a des moyens.

Missionnés 2018-2019 :

Référente culture : Mme Charles

Coordonnatrice niveau 3^{ème} : Mme Abou El Abbes

Coordonnatrice niveau 2^{nde} : Mme Egretaud

Liaison enseignement supérieur : Mme Grima

Référente Vie collégienne et Lycéenne : Mme Blanc

Webmestre : Mme Tellier

Coaching : Mme Bonnet

Référent TICE : M.Outrey

Interlocuteurs pronote : M.Touzeau (mode d'emploi) et Mme Tellier (lien pédagogie et pronote (Evaluations, compétences, cahier de texte...))

Folios : M.Touzeau

4. Point sur les études :

Après bilan 2017-2018 : les études doivent être de plus en plus dirigées parce que les élèves sont peu autonomes et ne prennent l'initiative de se mettre au travail. Pour aider les collègues en charge des études, le cahier de texte de la classe sera renseigné au fur et à mesure, chaque élève bénéficie d'un code d'accès à la plateforme **Voltaire**, nous étudions avec les collègues les applications intéressantes du cartable numérique **MCNC** dans le but de les proposer aux élèves qui n'auraient plus de devoirs. L'encyclopédie Universalis est en ligne. Pour tout cela, les chariots mobiles sont à disposition dans les salles de classe. 4 chariots seront mis en charge à 16h en salle A 23 par M.Bertin puis l'adulte en charge de l'étude le déplace jusqu'en salle d'étude de manière à éviter les nuisances sonores de la mise en charge. Reposer les ordinateurs dans le bon sens éteints et fermés. Le retrait des clés est à réaliser à la loge.

Les études sont organisées par classe ou par demi-classe (fin des groupes multi niveaux trop difficile à organiser et à gérer) avec comme intervenant un professeur de la classe si possible ou un AP.

A 17h15, les salles sont contiguës ce qui permet aux élèves de s'adresser à différents adultes selon leurs besoins.

Etudes collège	
Classe de 6eme	2 H
Classes de 5eme	2H
Classes de 4eme	2h ou 3H
Classes de 3eme	3H à 4H

Etudes lycée	
Classes de 2 ^{nde}	2H ou 3H
Classes de 1ere	1ere ES (2H) – 1ere S (3)
Classes de Terminales	TES (1H30) – TS (1H)

5. Point sur les activités :

Domaine artistique, scientifique, sportif, culturel...

8 intervenants extérieurs et 21 professeurs.

LUNDI	Chant en anglais (9)	Informatique du Sciences numérique (5)	Tennis de table (21)	Atelier redac' académique (8)	Football (18)	Atelier écriture CDI (18)	Secourisme 3A
MARDI	Bricolage Déco Responsable (12)	Musique (12)	Radio F.Combes (4)	Judo (18)	Football (22)	Atelier lecture CDI (15)	Secourisme 3B
MERCREDI	Association sportive Kayak (10)	Association sportive Multi activités (28)	Echecs (7)	Théâtre Pocket Troupe (8)	Sciences (22)	Atelier créatif (6)	
	Association sportive Musculation (9)	Musique (2)	Atelier lecture libre CDI (7)	Moteur tourne ça (1)	Mandala (4)	Secourisme 3C	
JEUDI	Radio F.Combes (3)	Hip hop Orthorap (16)	Football (19)	Sciences (14)	Atelier lecture CDI (2)	Yoga (16)	Secourisme 3D
	Théâtre lycéens La Troupe (19)	Arts plastiques (10)					

Options au baccalauréat :

Arts plastiques = 7 élèves

Théâtre = 4 élèves

Tous les élèves de 3^{ème} bénéficient d'une formation au secourisme et passent le diplôme PSC1.

Un bilan pourrait apparaître sur le bulletin avec au moins le choix de l'activité.

6. Difficultés particulières :

- Nous avons passé tout l'été à tenter de contacter les services de la Région pour la "Carte Jeune" de manière à obtenir nos codes établissement nécessaires à la validation des demandes de nos élèves. Cette Carte Jeune est obligatoire pour que les lycéens bénéficient des manuels scolaires. Malgré notre insistance, nous ne pouvons donc pas vérifier les validations ni effectuer les modifications pour validation quand cela est nécessaire.
- Le scénario a été à peu près identique au sujet du **Label numérique** : nous avons candidaté au label numérique niveau 1, notre établissement répondant largement et au-delà, à l'ensemble des critères demandés. Nous ne recevons pas de réponse de la part de la Région, ce qui empêche les élèves de 2^{nde} de l'établissement de bénéficier de la dotation LOrdi.

M.BOURGI : demande à être sollicité par mel en cas de difficultés avec la Région. Il indique un interlocuteur Monsieur Simon Martinez Directeur de l'éducation. Au sujet du label numérique, M. Bourgi précise que les choses sont très encadrées au plan juridique et légal. Le statut EPN apporte beaucoup de choses positives et de moyens, c'est une spécificité qui engendre des jalousies.

- De plus, nous sommes dans une impasse totale sur le dossier de **demande dématérialisée de bourse de collège** : en effet, notre établissement cité scolaire EPN n'a qu'un RNE : 0342266d et est considéré administrativement comme un lycée. Dès la rentrée, nous avons sollicité l'assistance informatique et on

nous a répondu que sans RNE collège, les téléservices collèges étaient impossibles ! Les familles ont donc fonctionné avec un formulaire de demande papier.

- Deux incidents graves se sont déroulés sur le stade Le Normand : incendies de scooters probablement volés. La piste d'athlétisme a été endommagée. Les intrusions restent quotidiennes.
Au vu de la dégradation des conditions d'enseignement, Madame Mayard a pris la décision d'interdire l'accès du stade aux élèves de l'établissement sauf pour l'activité foot du lundi, mardi et jeudi après la classe. Cette décision a déjà été évoquée en CA du 06 février 2018.
L'établissement a déposé auprès du service urbanisme de la Mairie une demande d'autorisation préalable de travaux pour refaire la clôture du stade et le sécuriser.
De nouveau, nous avons informé les services du rectorat et l'EMAS de ces intrusions et incendies.

M. OUTREY distribue un courrier des enseignants EPS qui a été envoyé aux membres du CA et aux IA-IPR EPS (annexe) et lit la lettre.

Mme MAYARD questionne Monsieur Outrey sur les précisions du document page 2 .. « depuis 2015 ». Est-ce à dire que les incidents dateraient de 2015 ?

M. OUTREY répond que oui.

Mme TREPTAU prend la parole et dit que les intrusions sur le stade datent selon elle, depuis le début en 2010.

M. OUTREY répond qu'avant 2015, les choses étaient moins graves, que les intrusions étaient le plus souvent le fait de personnes qui pratiquaient du sport et qu'ils ont commencé à recenser les incidents en 2015. C'est pour cela que 2015 apparaît.

Mme MAYARD demande d'ajouter cette précision dans le document et souligne qu'en effet, c'est à sa demande que des photos et des signalements ont été effectués. A la question de l'intervention possible de la police, elle indique que la police municipale refuse d'intervenir au motif que c'est un espace privé et que des dépôts de plainte ont été déposés auprès des services de police au fur et à mesure. Elle présente le dossier complet de toutes les démarches entreprises par l'établissement sur les questions de sécurité (Mairie, Rectorat, police...) et met ce dossier à disposition des membres du CA.

M. BOURGI : « Le problème du stade existe depuis le départ des militaires. Je suis témoin des efforts et de la détermination de Mme MAYARD. Je n'ai pas de solution. »

Une réunion au rectorat sur ce sujet est programmée vendredi 05 octobre.

Mme MAYARD présente les solutions alternatives en cours pour la pratique de l'EPS :

- Stade Philippides
- Terrain Candella (peloué)
- Plateau sportif
- CREPS
- Domaine de Grammont
- Espaces internes à l'établissement

Vendredi 28 septembre, nous avons présenté l'ensemble du constat de rentrée à Monsieur M. Aymard Secrétaire général du rectorat que nous remercions pour son écoute et nous sommes en attente d'une entrevue avec Monsieur Benazech DAASEN.

Mme MAYARD donne quelques informations :

- Concernant la formation « communication non violente, la DAFPEN est toujours en recherche d'intervenant pour cette formation d'établissement.
- Nous avons programmé Jeudi 18 octobre à 13h en salle de réunion un échange inter services sur la *gestion des élèves*.

- **Réforme du lycée :** quelles informations avons-nous sur les dotations horaires à venir et sur le choix des options et des spécialités ? Il s'agit de gros volumes horaires qui vont définir notre orientation. Certains établissements sont déjà au courant de la première mouture du projet, qu'en est-il de la Cité Scolaire Françoise Combes ? Pouvons-nous envisager de proposer officiellement des options comme Arts/ISN/Théâtre puisque nous avons les moyens de le faire (certifications des professeurs) et le faisons déjà officieusement ?

C'est la Rectrice qui arrêtera les choix académiques pour les lycées. Nous ne sommes pas en retard par rapport aux autres lycées puisque, en réunion mardi 02 octobre, le calendrier a été précisé et que rien n'est fait. Le ministère fera aussi le tour des régions. Il faut bien faire la part des choses entre les spécialités et les options qui n'ont pas les mêmes conséquences.

Mme CHAUVET : la préoccupation des collègues était : « est ce que l'on ne peut pas être force de proposition ? ».

Oui Mme Mayard répond positivement, elle participera à une rencontre au niveau du réseau des lycées très bientôt et tous les personnels d'encadrement seront réunis en séminaire sur la réforme du baccalauréat le lundi 15 octobre. A la suite de cela, les collègues seront informés.

- **Professeurs principaux en classe de Terminale :** d'après le décret de décembre 2017, les élèves de terminale doivent avoir deux professeurs référents en Terminale pour aider à l'orientation. Pourquoi n'est-ce pas le cas dans l'établissement alors que les effectifs en TS et TSTMG sont de 30 élèves ? Pouvons-nous envisager une modification en cours d'année ?

Mme MAYARD demande si les collègues concernés ont été questionnés avant de présenter cette question ?

Elle précise que c'est ce qu'elle a fait en 2017 avant de donner réponse au rectorat. Aucun des collègues n'ayant demandé à être aidé, elle a expliqué au rectorat les raisons du maintien d'un seul PP en Terminale (effectifs élèves plus faibles et pas de demandes des collègues). De plus, la mission de PP en terminale implique une liaison continue avec les élèves sur la plateforme parcoursup notamment pendant les congés, ce qui limite le nombre de volontaires...

Pour 2018-2019, l'idée est de mutualiser davantage le suivi sur la plateforme parcoursup entre les 4 collègues, ce qui améliorerait la vigilance et le suivi des réponses.

- **Dédouplements en classe de Terminale :** Pourquoi n'a-t-on pas de dédoublements en classe de terminale en langues, en philosophie et en mathématiques comme dans tous les autres établissements lorsque l'effectif dépasse 24 élèves ? Pouvons-nous, dans la ligne de ce qui se profile depuis deux ans maintenant, anticiper les effectifs de la rentrée et prévoir cela en amont dans les EDT ? Pour l'année en cours, pouvons-nous solliciter l'aide des assistants pédagogiques pour dédoubler les classes sur certains créneaux ?

Mme Antiphon répond que l'année passée, elle a aligné les deux classes de 1^{ère} S et ES en LV1 (en terminale cette année), ce qui est une forte contrainte d'emploi du temps mais que les professeurs ont gardé leur groupe classe respectif déséquilibré en nombre. C'est pour cela que cette année elle n'a pas réorganisé cette barrette langue. Elle précise qu'il n'est pas envisageable pédagogiquement de mixer des élèves de STMG avec des élèves de S ou ES parce que ni les programmes ni les épreuves ne sont les mêmes. La possibilité de fonctionner en co-intervention avec un AP est tout à fait possible.

Mme MAYARD complète en disant que les textes de STMG prévoient 7 heures maximum en groupes et que les élèves bénéficient cette année de 11h en groupe réduit, ce qui est une situation d'apprentissage très confortable.

- **Heure d'étude en TS et TES** : les élèves de Terminale S et ES ont une heure d'étude avec un seul enseignant (42 élèves). Pour le moment, les polytechniciens peuvent aider, mais ils partent en avril, au moment de l'approche du bac, période pendant laquelle ces études seront très utiles dans l'objectif de préparer l'examen. Pouvons-nous envisager une solution pour la fin de l'année ?

Mme CHAUVET indique qu'elle ne souhaite pas que cette question reste posée parce qu'elle a l'information que cela est déjà réglé.

En effet, Mme Antiphon confirme qu'à la demande du collègue concerné, une solution est déjà en place.

Mme CHAUVET pose alors la question du relais des questions diverses : faut-il les transmettre telles qu'elles chaque fois qu'un collègue en fait la demande écrite ou bien faut-il veiller à ce que ces questions reflètent un questionnement plus collectif ?...

- **AS** : Pourquoi certains enseignants d'EPS n'ont que deux heures d'AS au lieu des trois heures statutaires ?












Mme MAYARD précise que tous les professeurs d'EPS ont bien un service comprenant le forfait de 3h d'AS : pour ceux d'entre eux qui assurent la formation au PSC1 en secourisme et ceux qui assurent l'animation d'une activité, une des heures du forfait d'AS est comptabilisée pour cela, ce qui est totalement en adéquation avec les objectifs de l'association sportive qui sont *d'animer des activités sportives* mais aussi de contribuer à *l'éducation à la citoyenneté* des jeunes. Si cette organisation des services ne convient plus aux professeurs d'EPS qui ont dans leurs services en heures poste du face à face pédagogique, des études, des activités et des heures Education Sport Santé, nous reviendrons au respect statutaire strict : face à face pédagogique + 3h d'AS.








- **Convivialité** : Est-ce possible de mettre une table dehors dans le labyrinthe (côté logements de fonction) pour les personnels afin de boire le café dehors quand il fait beau ?

Mme MAYARD répond qu'il est tout à fait possible d'aménager un lieu extérieur avec une table mais loin des logements de fonction et pas dans le labyrinthe qui est un espace interdit aux élèves. Il faut regarder ensemble un espace à aménager peut-être proche du parking.

- **Victor** : Demande le financement d'un déplacement à Strasbourg pour représenter la MDL avec quatre élèves élus de la MDL. Nous mettons au vote ce principe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

	NOM	Prénom	Fonction	Excusé	Présent	Emargement
MEMBRES DE DROIT	MAYARD	Anne	Proviseure			
	ANTIPHON	Anne-Claire	Proviseure adjointe		X	
	CROS	Laurence	Intendante		X	
	TREPTAU	Sandrine	CPE		X	
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES	MESLET	Thierry	Représentant du recteur d'Académie			
	HERVE	Sylvie	Représentante du Préfet de Département	x		
	DRAY-FITOUSSI	Michèle	Représentante de la commune			
	BOURGI	Hussein	Représentant de la Région			
	CALVAT	Renaud	Représentant du Département	x		
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION	ALBERTI	Carine	Enseignante			
	BARRERI	Katia	Documentaliste	x		
	BASTIDE	Josiane	Enseignante		x	
	BONNET	Nathalie	Enseignante		x	
	CHAUVET	Claire	Enseignante		x	
	GRIMA	Elodie	Enseignante		x	
	LOBERA	Marcelo	Enseignant			
	MAURETTE PIALAT	Vanessa	Enseignante			
	OUTREY	Eric	Enseignant		x	
	SIVADIER	Emeline	Enseignante	x		
	TELLIER	Agnès	Enseignante	x	X	

	NOM	Prénom	Fonction	Excusé	Présent	Emargement
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ATOSS	GOUX	Bernadette	Secrétaire Intendance		X	
	ABIDI	Abdessamad	Aide laboratoire			
	DANIAUD	Emille	Infirmière			
	TASSANI	Catherine	Secrétaire Intendance		X	
	YANG	Amandine	Infirmière			
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES	ENNAHDI EL IDRISSE	Rim	Parent d'élève			
	ECANVIL	Sylvie	Parent d'élève			
	BAUDIN	Sandrine	Parent d'élève		X	
	PATOUX	Helene	Parent d'élève			
	MAKUMBA	Mayinga	Parent d'élève			
	LANCOUD	Charlotte	Parent d'élève			
	SAHLI	Nadia	Parent d'élève			
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	MOROZOV	Nathalie	2nde C			
	PONCET CANESSE	Victor	1ère S		X	
	RODRIGUEZ	Chavéta	1ère S		X	
	<i>Wilcot</i>	<i>Jayson</i>	<i>2nd</i>		X	
MEMBRES CONSULTANTS INVITES	<i>HEYDE</i>	<i>Sandra</i>				

Cité scolaire Française Combes

Conseil d'administration du Jeudi 04 octobre 2018

Motion déposée par les représentants du personnel enseignant et vie scolaire

Pour la seconde année consécutive, la Cité scolaire Française Combes doit ouvrir une terminale STMG, un mois après la rentrée, par conséquent dans l'impréparation la plus complète, avec des élèves dont le recrutement lui échappe totalement..

Nous nous étonnons que, cette année encore, le Rectorat découvre si tardivement que 30 élèves n'ont pas d'affectation. Suite à l'expérience de l'année dernière comment une anticipation n'a-t-elle pas pu se faire et permettre une ouverture normale ?

Nous attirons l'attention sur les conséquences d'une ouverture décidée aussi tardivement.

La constitution de l'équipe se fait dans l'urgence, obligeant à rafistoler les services de quelques professeurs de l'établissement et à en trouver d'autres ailleurs qui vont être parachutés. Cela implique qu'aucun de ces personnels ne s'est pédagogiquement préparé à accueillir cette classe et que l'ensemble de l'équipe éducative commence privée de cet atout.

La constitution de la classe est encore plus inquiétante. Voilà que se retrouvent concentrés en une classe des élèves qui n'ont pas été pris ailleurs. Nous sommes bien loin de la mixité rêvée, garante, nous le savons tous de réelles chances de réussite ! Il va falloir gérer une concentration de difficultés scolaires (majorité de redoublants !...il y a aussi des « triplants » dans l'autre STMG...) amplifiée par la mauvaise image que ces jeunes ont d'eux-mêmes en se voyant caser après tous les autres du Grand Montpellier

Enfin, c'est l'ensemble de la communauté scolaire Française Combes qui est conduite à une mauvaise image d'elle-même. Il nous semble que nous ne sommes qu'une « variable d'ajustement » commode sous le prétexte que notre capacité d'accueil n'est pas complètement exploitée. Comment le Rectorat peut-il, d'un côté, ne pas veiller à ce que nos classes de lycée soient remplies au même titre que les autres lycées et de l'autre trouver le moyen d'en inventer une, un mois après la rentrée ?

La question de l'identité de notre établissement ne cesse d'être posée depuis....sa création. Malgré tous les efforts de notre nouvelle direction, malgré l'espoir que nous a donné l'écoute du rectorat qui nous a paru plus attentive et bienveillante depuis trois ans, malgré le dynamisme et l'implication toujours renouvelée depuis huit ans des acteurs de l'Internat de la Réussite de Montpellier/ Cité scolaire Française Combes, nous sommes maintenus dans un flou identitaire préjudiciable à la sérénité de l'établissement.

Quelle contribution le Rectorat peut-il apporter rapidement à la définition claire d'une identité qui permette à cet établissement un recrutement équilibré en nombre et en mixité sociale ? Cette question est d'autant plus cruciale qu'elle est le préalable à la mise en place de la réforme du lycée pour laquelle nous sommes inquiets.

A

Madame la Provisseure

Mesdames et Messieurs les membres du CA

Copie à M. Cèbe, M. Mestejanot, M. Dugal , M. Moronval, IA IPR EPS

Annexes : photos

Mesdames, Messieurs,

Des évènements, récents (*) et d'autres plus anciens (**), survenus sur les espaces privatifs de la cité scolaire dédiés à la pratique sportive (stade) nous laissent penser, aujourd'hui, que ni nos élèves ni les enseignants ne peuvent raisonnablement s'y rendre sans courir de risque ou rencontrer des difficultés au caractère imprévisible. L'acceptation d'un tel contexte pourrait également nous conduire (élèves et enseignants), à notre corps défendant, à affronter des situations potentiellement dangereuses que des principes élémentaires de sécurité réprouvent.

C'est la raison pour laquelle l'équipe des enseignants d'EPS est au regret de vous informer que, désormais, elle ne conduira plus les élèves de l'établissement sur les dites installations sportives.

Si, aujourd'hui, cette décision nous coûte, par ce qu'elle dégrade *de facto* les conditions d'exercice de notre métier, nous l'assumons sans réserves au nom d'une seule priorité, d'un seul commandement : l'intégrité physique et psychique des élèves qui nous sont confiés, dont nous avons la charge et la responsabilité.

Mesdames, Messieurs, nous espérons vivement qu'une solution rapide et durable, qui réponde à l'exercice de l'EPS en toute sécurité, pourra être rapidement trouvée pour que nous puissions recouvrer des conditions optimum d'apprentissage pour nos élèves.

Comptant sur votre soutien, nous vous prions, Mesdames, Messieurs les membres du conseil d'administration, de croire en notre sincère dévouement à nos missions éducatives.

(*) Introduction et incendie d'un scooter par des individus extérieurs en pleine journée, en présence d'un enseignant et de ses élèves.

(**) Incendie de canapé, bris de verres, tag à caractère sexiste, préservatifs, introduction de chiens dont chiens d'attaque, insulte d'élèves par des intrus.....

Evènements dangereux pour les élèves au stade

(L'ensemble des incidents ont été recensés depuis 2015 dans le registre de sécurité et accompagnés de photos)

Intrusions de personnes extérieures durant les cours d'EPS des écoles primaires, collège et lycée :

- Dresseurs avec leurs chiens d'attaque et leur équipement pour les entraîner
- Inconnus du quartier pour pique-niquer, promener leur chien, faire du skate, du VTT, du scooter
- Annexion du stade par un coach sportif qui y installe et cadenasse son matériel aux grillages
- Intrusion d'un homme qui prend les jeunes filles en photo et leur fait des gestes obscènes (sept 2018)
- Installation d'une tente avec quelqu'un qui passe la nuit (sept 2018)
- SDF qui s'installent pendant quelques jours avec installation de squat ou bien dans les vestiaires (cours d'EPS annulé le jour où des élèves de 5^e ont découvert ces personnes en arrivant dans leurs vestiaires) Décembre 2017

Dégradation importante des lieux :

- Excréments d'animaux, débris de verres, bouteilles d'alcool, graffitis, détritus, déchets en tous genres, seringues, préservatifs
- Squat pour SDF, canapé, chaises, matelas, parasols, transat, table, ordures.
- Grillage découpé sur toute l'enceinte du site.

Dégradation importante du matériel pédagogique d'EPS :

- Contour du sautoir en longueur arraché, filets des cages et autour des différents terrains arrachés et déchirés, tags sur les terrains de spots et la piste d'athlé, piste déformée, trouée, brûlée et arrachée.
- Vestiaires vandalisés

Incendies à répétition 2016 et 2018 :

- Canapé sur la piste
- Déchets nombreux sur les terrains
- Scooter sur la piste, septembre 2018 durant un cours d'EPS

Propositions

A court terme :

- Trouver des lieux de pratique pour assurer le parcours de formation des élèves

A moyen terme :

- Réfection de l'espace de pratique pour l'EPS
- Sécuriser durablement le stade

Besoins urgents pour les élèves du cycle terminal :

Créneaux pour les élèves de terminale :

Jusqu'au 23 novembre jeudi de 10h à 12h – Handball

Jusqu'à la fin du mois de mai jeudi de 10h à 12h – Piste pour du demi-fond et de la course en durée

Créneaux pour les élèves de première :

Jusqu'au 23 novembre mardi de 13h à 15h – Handball

Jusqu'au 15 février le mardi de 13h à 15h – Piste pour du demi-fond et de la course en durée

Les besoins pour les autres classes ont été transmis à Madame la Proviseure de l'établissement.

